



# GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

n° 9 – janvier 2007

*Francophonies américaines*

## SOMMAIRE

Robert Fournier : *Présentation*

Marc Picard : *Les noms de famille du Canada français : origines et évolution*

Paul Laurendeau : *Avoir un méchant langage. Du comportement social dans les représentations épilinguistiques de la culture vernaculaire : le cas du Québec francophone*

Julie Auger, Anne-José Villeneuve : *L'épenthèse vocalique et les clitiques en français québécois*

Patrice Brasseur : *Les représentations linguistiques des francophones de la péninsule de Port-au-Port à Terre-Neuve*

Marie-Odile Magnan, Annie Pilote : *Multiculturalisme et francophonie(s) : Enjeux pour l'école de la minorité linguistique*

Michel Chevrier : *Franchir les seuils : le théâtre liminaire de Jean Marc Dalpé et de Michel Ouellette*

Edith Szlezák : « Parfois le bon mot nous échappe » : *Interference Phenomena Among Franco-Americans in Massachusetts*

Cynthia A. Fox, Jane S. Smith : *Recherches en cours sur le français franco-américain*

Peggy Pacini : *Présence visible et invisible de la langue française dans la littérature franco-américaine contemporaine*

Pascal Lapesqueux : *Le français hérité de la Nouvelle-Orléans*

Robert Fournier : *Une petite histoire des Français d'icitte*

## Comptes rendus

Régine Delamotte-Legrand : Aliyah Morgenstern, 2006, *Un JE en construction. Genèse de l'auto-désignation chez le jeune enfant*, Bibliothèque de Faits de Langues, Paris, Ophrys, 176 p.

Danièle Latin : Equipe IFA- Sénégal, 2006, *Les mots du patrimoine : le Sénégal*. AUF/EAC, Paris, 599 p.

Aurélie Lefebvre : Michel Beniamino, Lise Gauvin (dirs.), 2005, *Vocabulaire des études francophones. Les concepts de base*, Presses Universitaires de Limoges (PULIM), coll. Francophonies, 210 p.

# LES REPRESENTATIONS LINGUISTIQUES DES FRANCOPHONES DE LA PENINSULE DE PORT-AU-PORT A TERRE-NEUVE

Patrice Brasseur

Centre de recherche interdisciplinaire sur la langue et l'identité culturelle,  
Université d'Avignon

## Introduction

Ces observations portent sur la communauté francophone de la côte ouest de Terre-Neuve, dans la presqu'île de Port-au-Port (L'Anse-à-Canards, Maisons-d'Hiver, La Grand-Terre, Le Cap Saint-Georges). Elles reposent sur trois corpus. Le premier est constitué d'enquêtes orales, que j'ai moi-même enregistrées de 1981 à 1998 pour le *Dictionnaire des régionalismes du français de Terre-Neuve* auprès de locuteurs âgés à l'époque de plus de 40 ans, souvent même de plus de 60 ans. Tous étaient des francophones natifs et très à l'aise dans la pratique de leur vernaculaire. Pour recueillir ces données, je suis parti de simples conversations et de quelques contes enregistrés auprès d'un premier groupe d'informateurs de L'Anse-à-Canards. J'ai ensuite administré aux locuteurs un questionnaire lexicographique sur les *realia*. Enfin, j'ai longuement et systématiquement recueilli les commentaires métalinguistiques sur les mots du corpus déjà recueillis, parfois volontairement déformés, de façon à en tester la validité. Cette longue enquête, pour laquelle je suis revenu maintes fois sur le terrain, est donc d'inspiration dialectologique. Je reconduisais ainsi une méthode d'enquêtes déjà utilisée dans le même but à Saint-Pierre et Miquelon. Son succès dans les deux régions est largement dû aux qualités exceptionnelles de plusieurs informateurs. Elle a permis, parallèlement, de recueillir les opinions de 56 informateurs dans des entretiens souvent informels et d'observer leur pratique linguistique quotidienne.

Le premier corpus est complété par une série d'extraits d'enregistrements d'étudiants et de chercheurs en folklore de l'Université Memorial de Saint-Jean de Terre-Neuve, effectués pour la plupart dans les années 1980 ; je les ai dépouillés sur place au Centre d'Études Franco-Terre-Neuviennes.

Le troisième corpus est constitué par une enquête de terrain de septembre 2000 à l'école française Sainte-Anne de La Grand-Terre. Avec l'aide d'une enseignante locale, j'ai alors soumis un questionnaire écrit à l'ensemble des élèves (41 au total) des classes de 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>,

10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup>, présents à l'époque de mon séjour<sup>1</sup>. Les élèves y ont répondu en ma présence, chacune des 5 feuilles du questionnaire étant distribuée successivement après le remplissage de la précédente<sup>2</sup> (voir l'annexe).

La population franco-terre-neuvienne de la presqu'île de Port-au-Port possède une double origine : acadienne et bretonne, comme en témoignent les patronymes : Benoît (et Bennett), Cormier ou Leblanc (et White), d'un côté, Bozec, Kerfont ou Letacanou de l'autre. L'apparentement de ces derniers avec les familles de Saint-Pierre et Miquelon, revendiqué par certains aujourd'hui, n'est cependant pas certain. A ma connaissance, les noms de famille sont différents dans ces deux parties de l'Amérique francophone. L'apport normand, par exemple, n'est pas décelable à Terre-Neuve. Ces « Français », comme on appelait les derniers immigrants, étaient probablement tous originaires de Bretagne celtique, bretonnant encore eux-mêmes jusque dans les années 1950. C'est ce fait qui doit être souligné, car il entraîne une conséquence sur la nature de la langue parlée par ces hommes : ils avaient été scolarisés en français, mais ne le parlaient très probablement que comme langue seconde. Le dernier modèle linguistique des Franco-Terre-Neuviens a ainsi été un français appris (et non acquis), scolaire, sans marques dialectales.

Ces Terre-Neuvas, souvent déserteurs de la grande pêche sur les Bancs, les tout derniers immigrants dans cette région<sup>3</sup>, se sont installés dans des villages où existait déjà une population francophone, largement d'origine acadienne. Ils ont ainsi régénéré le français acadianisé installé dans ces lieux depuis plusieurs générations, puisque les premières installations à Codroy datent probablement de la période qui a suivi le Grand Déplacement des Acadiens. Au cours des enquêtes que j'ai menées dans cette région, il m'a paru impossible d'identifier deux groupes de locuteurs caractérisés par l'une ou l'autre des composantes linguistiques originelles. Je considère donc le franco-terre-neuvien comme une variété spécifique, ce qui n'exclut pas, bien sûr, une certaine variation « micro-dialectale » non attribuable aux origines.

A une période plus récente, longtemps après le rattachement de Terre-Neuve au Canada (1949), quelques liens se sont tissés avec le standard régional peu à peu élaboré par les Québécois et aujourd'hui largement diffusé. Mes enquêtes ont montré que le franco-terre-neuvien de la presqu'île de Port-au-Port (désormais FTN) s'est éloigné de sa base acadienne, même s'il en conserve les principaux traits lexicaux et morphologiques. Quant aux contacts avec le français de France, ils sont maintenant presque nuls, se limitant à quelques échanges avec Saint-Pierre et Miquelon, dont la langue est peu représentative du standard international (Brasseur-Chauveau 1990).

## 1. La fierté des origines

En matière linguistique, les références originelles des Franco-Terre-Neuviens n'ont plus guère d'ancrage que dans un passé qui s'éloigne avec le souvenir des grands ancêtres, « instruits dans leur langue », les derniers authentiques Français, qui restent, aujourd'hui encore, célébrés, valorisés :

<sup>1</sup> Le nombre de sujets enquêtés est relativement faible. Mais nous ne pouvions mieux faire, puisque notre enquête était exhaustive dans la population de la péninsule de Port-au-Port scolarisée en français.

<sup>2</sup> Au cours des jours suivants, j'ai fait lire à chacun des élèves individuellement une suite de phrases de ma composition contenant les principaux traits phonétiques spécifiques du franco-terre-neuvien. 40 élèves sur les 41 ont enregistré ce texte, en ma seule présence. Les élèves le découvraient avant de le lire, sans véritablement pouvoir en prendre connaissance et ne pouvaient pas l'emporter avec eux. Les enregistrements de ce texte, qui ne sont pas exploités dans cet article, montrent la nette influence phonétique de l'anglais sur les prononciations de ces jeunes locuteurs, y compris chez beaucoup de ceux qui vivent au sein de familles francophones.

<sup>3</sup> En effet, la France a perdu ses droits sur la « côte française », au début du 20<sup>e</sup> siècle.

(1) *Mon père, ton grand-père, et pis le... le vieux Tacanou, et... Job, ben c'est toute des... des Français de France là, pis c'est toute du monde qui tait instruit tu sais là ; il avioint une bonne éducation (AC)<sup>4</sup>*

Ces Français, que seul un petit nombre d'anciens ont connu, étaient sans doute Bretons pour la plupart, puisqu'un bon nombre de pêcheurs venant de Bretagne celtique s'étaient établis dans les différentes communautés côtières, surtout à L'Anse-à-Canards et au Cap-Saint-Georges ; leurs origines précises, qui reposent sur la tradition orale, ne sont pas toujours assurées :

(2) *Mon grand-grand-père, non mon grand-grand-grand-père, a venu de... a venu de Saint-Malo (MH).*

Quant à la langue bretonne, totalement inconnue des Franco-Terre-Neuviens d'aujourd'hui, elle a nécessairement été parlée sur la presqu'île au début du siècle

(3) *A La Grand-Terre, y a plusieurs français aussi. Ici y avait Bolloche, i parlait breton lui (MH).*

Le vague souvenir de ces conversations est parfois évoqué ; un locuteur pouvait même encore citer quelques mots entendus dans son enfance, qu'il m'a répétés à quelques mois d'intervalle :

(4) *Je sais ène couple de mots en breton : kik and bara, bara o kik (GT).*

*Kig* signifie 'viande' et *bara* 'pain'. Ces deux mots sont coordonnés, dans le premier segment par l'anglais *and*, dans le second par le breton *o* 'et'. Il reste de cette époque le souvenir d'une langue « secrète » utilisée par les parents et qui est morte avec eux, assez fortement stigmatisée par les non-celtisants, comme en témoigne le dicton :

(5) *Parle beurton, je te chierai entre le nez et le menton! (GT).*

Pour ce qui est de l'Acadie, elle est, plus ici qu'ailleurs, le pays de nulle part. La dénomination est familière à nos informateurs, mais ne leur évoque rien de précis, en tous cas pas la Nouvelle-Écosse, que beaucoup connaissent pourtant :

(6) *Ces... Acadiens, là, ç'a venu ... de l'Acadie. Yù-ce qu'est l'Acadie en France je ne sais pas! (GT).*

Mes informateurs savent que les francophones ne sont pas les premiers habitants de Terre-Neuve. Les Mimacs et les Béothuks, populations amérindiennes regroupées dans l'appellation générique « les Sauvages » ou « les Savages » étaient d'ailleurs encore présents dans la presqu'île au début du 20<sup>e</sup> siècle. Ils bénéficient d'un bon capital de sympathie :

(7) *Les Blancs les a fait mal, les Blancs les a tout détruits, les Sauvages. Péché, ça ! (GT).*

(8) *Y avait des vieux par ici. I tions bons aussi. Des manières de Savages. I faisoient leus médecines (MH).*

Des mots comme *machecoui* 'écorce de bouleau', *moyac* 'eider', *pimpina* 'plante, *Viburnum edule*', *cacaoui* 'hareldé, *Clangula hyemalis*', empruntés aux langues amérindiennes, sont présents en FTN. Mais on sait qu'ils sont aussi connus d'autres parlers acadiens et ne constituent pas nécessairement des emprunts directs. On ne s'étonnera cependant pas que l'origine de quelques mots obscurs soit, à tort ou à raison<sup>5</sup>, attribuée par nos informateurs aux langues autochtones :

<sup>4</sup> AC : L'Anse-à-Canards. MH : Maisons-d'Hiver. GT : La Grand Terre. LC : Le Cap Saint-Georges.

<sup>5</sup> On comprend que l'étymologie, qui est largement le domaine de spécialistes, échappe aux informateurs, mais la pénétration de l'anglais, au niveau lexical, est telle que l'on oublie souvent à quelle langue on a affaire : « *Ça c'est un mot qu'est pas usé beaucoup asteure le pearl ash [prononcé porlache] Tout est motié anglais asteure* ».

(9) *Gavignerie, ça c'est pas un mot français, ça c'est un mot... savage aussi (AC)*<sup>6</sup>.

(10) *Le mocauque ça je crois que c'est ène parole indien (AC)*<sup>7</sup>.

Les anciens rappellent volontiers que certains habitants de la péninsule étaient issus de couples mixtes. Ces unions donnaient naissance à des *jackatars*<sup>8</sup>, dénomination péjorative équivalant au français *bâtard* :

(11) *Un jackatar ça c't un enfant qui tait éné avec un Écossois ou un Anglais ou de quoi de même, vois-tu. Pis ça il appelliont ça des jackatars. Il avait pas... Ses parents i tiont.... différents, différentes nations (AC).*

Mais, par une spécialisation de son emploi, ce mot ne s'applique guère, en anglais régional, qu'aux Franco-Terre-Neuviens issus du métissage avec les populations amérindiennes.

(12) [A propos du métissage des Acadiens]. *Pis les enfants tiont à moitié français à moitié indiens pis... c'est ça qu'i appelliont des jackatars (AC).*

Une de mes informatrices ne manquait pas d'évoquer, à chacune de mes visites, son rude profil de « savagesse », qu'elle attribuait à ses origines métisses. La fierté qu'elle en éprouvait contraste nettement avec le discours péjoratif attribué aux anglophones (ici 'les gens venus de l'est') :

(13) *J'appelions le monde de l'est des poules, et ieusses nous appelaient des jackatars (AC).*

## 2. Le bilinguisme actuel

Les Franco-Terre-Neuviens nés vers 1900 ou avant n'ont appris l'anglais que tardivement. On les décrit souvent comme de piètres locuteurs de l'anglais, voire même des unilingues francophones :

(14) *Mon défunt père lui i parlait un... i pouvait se déhaler<sup>9</sup> en anglais, mais ma défunte mère, y a ien que passé un an là, qu'i va avoir dans ce mois-ici qu'alle est morte, nous autres on ne l'a jamais entendu parler anglais (LC).*

(15) *Pis i parlait manière de drôle, vous savez, en anglais ! (MH).*

Mais, très vite, la nécessité de parler anglais va devenir vitale, comme le montre l'histoire plaisante intitulée « we three », rapportée par G. Thomas (1983 : 361). En résumé :

(16) « Trois jeunes gars [...] s'avaient décidé d'aller chercher de l'ouvrage. Mais dame *asteure*<sup>10</sup>, i parliont français, pas un mot d'anglais ». Ils apprennent chacun un membre de phrase : « *we three* » ['nous trois'], « *lookin for a job* » ['cherchons du travail'] et « *quicker de better* » ['le plus vite sera le mieux']. Au cours de leur voyage, ils trouvent un cadavre. Ils examinent le couteau qui est planté dans son dos. Un policier les surprend et leur demande : « *Oo killed that man ?* » ['Qui a tué cet homme ?'] Le premier dit : « *we three* ». « *Why did you kill im ?* » ['Pourquoi l'avez-vous tué ?']. Le second répond : « *lookin for a job* ». Le policier lui dit : « *But you're gonna be hung* » ['Mais on va vous pendre !']. Et le troisième ajoute : « *quicker de better* ».

<sup>6</sup> *Gavignerie* 'gaspillage', dérivé de *gavigner*, n'est enregistré que sous la forme *gavagner* 'gaspiller' au Canada (Dionne ; GPFC ; Poirier ; Boudreau ; Naud), en Louisiane (Ditchy ; Daigle) et à SPM (Basseur-Chauveau). Cette forme est originaire du Poitou, de l'Aunis ou de la Saintonge, où elle a le même sens (FEW 4, 2a \*GABA).

<sup>7</sup> *Mocauque* 'airielle canneberge ou atoca' est effectivement un emprunt amérindien.

<sup>8</sup> Pour l'étymologie de ce mot, voir Basseur 2001.

<sup>9</sup> *Se déhaler* 'se débrouiller'.

<sup>10</sup> *Asteure* 'maintenant' (« suggère la pertinence de l'énoncé qui le comporte au point du discours où on est parvenu » [TLF 11, 190a]).

A cette époque, Terre-Neuve est encore une colonie anglaise. L'enseignement, est alors exclusivement donné en anglais. Comme l'a souvent été ailleurs l'usage des parlers minoritaires, le français est prohibé dans l'enceinte scolaire et même souvent durement réprimé par les enseignants, tous anglophones :

(17) *A l'école fallait pas parler français. Si tu parlais français, eh bien... ce tait ène douille<sup>11</sup>, et pis pas ène petite (AC).*

Dans des conditions pénibles pour tous, les élèves désertaient l'école dès les premiers beaux jours pour se rendre utiles auprès des parents dans le travail de la morue ; parfois aussi les enseignants, probablement démoralisés par l'ampleur de la tâche et par l'isolement, à trois jours de train de Saint-Jean, renonçaient bien avant la fin de l'année scolaire. On comprend donc que l'apprentissage de l'anglais se soit fait « sur le tas » et n'ait pas concerné tous les individus de la même manière. Mais, dès les années 1920, l'incapacité à s'exprimer en anglais commence à constituer, *de facto*, un véritable handicap. Les contacts de plus en plus nécessaires avec l'environnement anglophone engendre une insécurité linguistique qui mène au processus de déculturation/acculturation. Le *code-mixing* devient la règle pour beaucoup de locuteurs :

(18) *I avont joliment un mélange de français pis anglais. Je ne sais pas yù-ce qu'il avont... s'il avont ramassé ça après qu'il avont té ici ou... (MH).*

(19) *Ici là, notre parler, nous autres, c'est motié anglais pis motié français ! (AC).*

De ce fait, la génération suivante s'efforcera de maîtriser l'anglais, nécessaire à toute ascension sociale, même si quelques-uns refusent obstinément de s'abandonner à la langue dominante :

(20) *... ici bien, fallait que nus autres parlaient les deux langues, pour vivre, anglais et pis français (GT).*

(21) *Oh! J'haïssais assez à entendre l'anglais que je pouvais pas m'endurer! (GT).*

En 1940, l'implantation d'une base militaire américaine à Stephenville, distant d'une cinquantaine de kilomètres, crée de nombreux emplois salariés pour lesquels la connaissance de l'anglais est nécessaire. Cette ville apparaît rapidement comme un pôle d'attraction essentiel et, comme l'écrit G. Thomas (1983 : 47), « si l'Église ni l'école n'avaient pu imposer l'usage de l'anglais, la prospérité économique entourant la vie américaine faillit réussir à le faire ». La situation du français devient alors critique, car ce nouvel épisode fait suite à la colonisation du village de Lourdes (préalablement Clam Bank Cove) en 1935, sous la conduite d'un prêtre irlandais, le père O'Reilly (Thomas 1983 : 46). Le gouvernement avait alors concédé des terres à une trentaine de familles de pêcheurs anglophones originaires de la côte sud-est de Terre-Neuve. L'assimilation menace. Aux maux qu'elle préfigure sont attribuées des causes douteuses et on ne craint pas de rejeter la faute sur les mêmes boucs émissaires, comme c'est toujours le cas en pareilles circonstances :

(22) [Les habitants de l'Anse-à-Canards] *Il avont tenu leur langue ieusses. Tandis que La Grand-Terre et Trois-Cailloux, La Grand-Terre pis le Cap avont marié joliment des Anglaises, ...des femmes qui parlaient français et anglais, et ça... ça a mêlé le langage (AC).*

Les relations avec ces nouveaux venus d'origine irlandaise, pourtant catholiques eux aussi, n'ont pas toujours été excellentes, au début de cette colonisation. Les critiques et les plaisanteries se focalisaient alors sur le caquetage linguistique incompréhensible de ces voisins que les Francophones surnommaient « les poules ». Une histoire traditionnelle illustre bien le cloisonnement des deux communautés :

<sup>11</sup> *Douille* 'correction, volée de coups'.



(23) *Y a un fermier qui s'en allait avec une... une charge de patates, avec son cheval. En chemin, il a renversé sa... sa charrette. Ses patates tions pas en sacs ni rien... Pis là i s'en vient un Anglais. L'Anglais arrive à lui, i dit : - Good day ! Le fermier y dit : - Oui ! J'ai renversé ! L'Anglais y dit : - What's that ? - Oh oui i dit, avec mes patates ! L'Anglais y dit : - Go to hell ! - C'est ça je fais, je trie les pus belles ! (AC)*

Mais ces chicanes sont maintenant oubliées. Il n'en reste que quelques plaisanteries et l'on n'y résiste pas, fussent-elles quelque peu absconses :

(24) *Y a un lac là, ici là, pis c'est plein de... de petits poissons comme ça de long hein, des pigassoux. I nous demandiont, les Anglais i nous demandiont : what's that in english ? - killick drunk... (rires) une pigasse<sup>12</sup> saoul ! (AC).*

L'instauration du bilinguisme officiel, sous le gouvernement de Trudeau, permettra aux francophones minoritaires de retrouver leur pleine citoyenneté, avec l'affirmation nouvelle de leurs droits linguistiques. Ces mesures n'améliorent certainement pas, à elles seules, la qualité du français mais redonnent confiance à la population. C'est pourquoi l'insécurité linguistique vis-à-vis de l'autre langue disparaît rapidement dans les années 1990, avec la prise de conscience de la légitimité du français, qui retrouve ainsi sa place première, dans le discours en tous cas. En témoignent ces deux énoncés proférés doctement par l'un de nos informateurs :

(25) *Les Anglais avont volé ce mot-là de les Français : binocles<sup>13</sup>, pis il avont mis... binoculars (GT).*

(26) *Les Anglais les avont pris dans les Français, c'est ène mug<sup>14</sup>. Les Anglais i avont pris ça sus les Français ! (GT).*

Mais l'évolution sera lente, car les dénominations anglaises, bien implantées et concernant largement la vie quotidienne, subsistent avec ou sans équivalents français :

(27) *Y a ène tapée d'affaires que je nommons ien que français pis d'autres affaires c'est ien qu'anglais (LC).*

(28) *Nous autres j'appelons ça un walk [angl. 'allée'], mais ça c'est une pavure : tu peux le faire en bois, tu peux le faire en ciment [...]. (AC).*

(29) *Je disons pas en toute ! No way c'est en anglais ça ! (GT).*

(30) *Nis autres je disons les eaves<sup>15</sup> mais c'est pas des eaves, je sais pas comment que t'appelles ça en français (GT).*

Bien sûr, l'insécurité n'a pas toujours totalement disparu, notamment vis-à-vis des autres variétés de français, parfois jugées, *a priori*, plus prestigieuses :

(31) *Vous croirez p't-être c'est des bêtises, mais non c'est notre parlement ! (AC)*

Cependant, la plupart des locuteurs franco-terre-neuviens expriment aujourd'hui leur fierté retrouvée malgré l'analphabétisme, qu'ils reconnaissent sans complexes :

(32) *Quand que je suis entour ici là, avec ieusses, avec les X et... ces gars-là pis les enfants d'ieusses, ça parle pas anglais. C'est français (GT).*

(33) *J'avons tiendu à parler français. Sans pour ça j'arons perdu notre français. Si j'avons tiendu avec les Anglais, j'arons perdu toute notre français pis j'arons pas moyen de dire... p't-ête un mot ici et là mais... y ara pus d'anglais dedans que ça sera autre chose (GT).*

<sup>12</sup> Un *pigassoux* est un petit poisson d'eau douce. Une *pigasse* est une sorte de grappin de fabrication locale, lesté avec une pierre.

<sup>13</sup> *Binocles* 'jumelles (instrument)'.

<sup>14</sup> *Mug* 'grande tasse'.

<sup>15</sup> *Eaves* 'dessous de toit, débord de toit'.

(34) *Mais moi je crois, pour aouèr pas d'école, et pas d'école ni rien di tout, je crois que le monde a bien fait : i ont tiendu leur langue (GT).*

### 3. Le vernaculaire franco-terre-neuvien et les autres variétés de français

#### Le discours des locuteurs les plus âgés

##### *Le français de France et le français de Saint-Pierre et Miquelon*

J'ai pu constater, dans les années 1990, que quelques locuteurs du FTN, parmi les plus âgés, avaient une bonne connaissance du français standard, qu'ils appelaient le « français de France », celui que leur avaient transmis les derniers immigrants. Ils le valorisaient beaucoup et pouvaient parfois se montrer aptes à percevoir finement certaines variations par rapport à leur propre parler :

(35) *L'éperlan! Mais nous autres je l'appelons de l'épélan, mais c'est l'éperlan qu'est le français pour (AC).*

(36) *Nous autres je disons sarber ; la vraie... la vraie parole française : déserber. [Rires]. C'est coupé au court par ici! (AC).*

La France étant un lieu très lointain, c'est son « représentant régional » le français parlé à Saint-Pierre et Miquelon qui semble occuper aujourd'hui le statut de la langue de référence dans l'imaginaire collectif. Mes vieux informateurs, qui me comprenaient parfaitement, me prenaient d'ailleurs pour un habitant de Saint-Pierre et Miquelon :

(37) *J'appelons ça un caillou nous autres, vous [en tant que Saint-Pierrais supposé] appelez ça ène roche (GT).*

(38) *J'ai pas de trouble ac le français de France... le français de Saint-Pierre (MH).*

Le voyage n'est, cependant, guère aisé, puisqu'il faut une journée de voiture pour se rendre à Fortune ou à Saint-Jean et, de là, prendre l'avion ou le bateau pour Saint-Pierre. Quelques échanges ont eu lieu au cours de ces deux dernières décennies, dans le cadre de manifestations folkloriques, mais je crois qu'aucun de mes informateurs n'y était allé. En fait, dans la pratique linguistique quotidienne, la norme exogène, y compris graphique, n'est guère une préoccupation. C'est l'indifférence qui prime, à cet égard :

(39) *Des fois je mets un i pis des fois je mets un u c'est ça je fais, le premier qui vient à la main ! (LC)*

(40) *Je parle comme que je parle (GT).*

(41) *C'est des curieuses paroles, mais... je les usons (AC).*

Cette question de la variété de référence, devenue pourtant essentielle avec l'arrivée de l'école en français, partage la communauté. Les plus anciens ne veulent recevoir de leçons de personne, notamment à propos des nombreux emprunts qu'ils font à l'anglais. Chacun ses affaires, dans une francophonie anarchique !

(42) *J'avons des patois, des affaires que j'avons enteur nous autres hein ! Ben ieusses aussi il avont ça enteur zeux hein ! Dans la France il ont ça aussi ieux. I sont pas supposés mais il avont... une parole anglais ou... italien ou... german ou queueque chose hein ! Il avont ! Pareil comme nous autres (AC).*

L'arrière-plan de cette attitude est complexe, et les informateurs sont peu diserts à ce sujet. Mais, avec la perspective de promotion socio-économique par le truchement du bilinguisme, on comprend que les souvenirs se ravivent. On avance volontiers, à mots couverts, que tel ou tel, dont la famille avait abandonné la langue ancestrale, retrouve maintenant la mémoire



francophone et de nouvelles capacités à s'exprimer en français et même à le promouvoir. Ces quelques nouveaux convertis agacent les locuteurs fidèles au français, ceux qui l'ont pratiqué tant bien que mal et bon gré mal gré sans solution de continuité. Cela peut aller jusqu'au refus de tout modèle extérieur, empreint d'un peu de mauvaise foi.

### *Le français québécois*

Le français québécois est devenu, de fait, le standard régional, du fait de la circulation plus facile des personnes, les médias nationaux francophones ne jouant qu'un rôle très restreint, voire quasiment nul. Il est bien identifié par les francophones de la péninsule de Port-au-Port :

(43) *L'alouette, c'est ça que j'appelions les ortolans<sup>16</sup> nous autres... c'est ça que les Canadiens appellent l'alouette (AC).*

(44) [Les Québécois] *I disent contre à yù-ce que nous autres je disons à la rencontre (GT).*

(45) *I disent le mur ieusses. C'est pas le mur, c'est le rambris (GT).*

Mais, pour toutes sortes de raisons que nous n'aborderons pas ici, dues en partie aux débats concernant la souveraineté québécoise ainsi qu'aux relations des années passées entre les provinces de Terre-Neuve et du Québec, le français québécois est souvent stigmatisé dans le discours des anciens. Tous les arguments sont bons et cette stigmatisation prend la forme d'une allégeance supposée à l'anglais par un calque comme *we* 'nous' (46) ou de l'usage d'un vocabulaire grossier (47) :

(46) *Dans Québec, i disent nous sommes [...] à-you-ce que nous autres je disons je sons, we are, en anglais (GT).*

(47) *A Québec i disent friser la tête, pis ça c'est un vilain mot. Friser<sup>17</sup> c'est un vilain mot. Mais c'est... curler qui devront dire (GT).*

### *Les micro-variations du franco-terre-neuvien*

A l'échelon local, les locuteurs repèrent surtout chez les autres des traits manifestes de variation, toujours lexicaux, qu'ils citent volontiers :

(48) *Nous je disons des nœuds, et ieusses là-bas à Stephenville i disent des noucs (GT).*

(49) *Y a ces noms-là en bas là. Plus qu'en haut ici. En haut ici c'est pas si pire que ça! (LC).*

Cette variation ne met nullement en question l'unité linguistique francophone de la presqu'île. Souvent rejetée dans le passé, elle n'affecte que quelques mots du lexique. De plus, en règle générale, ces assertions sont de vagues affirmations et sont rarement étayées :

(50) *Nous autres je dirons pas ça, c'est pus dans notre parole asteure (AC).*

(51) *C'est des patois qu'il aviont comme ça! (LC).*

<sup>16</sup> En FTN, l'*alouette* est un petit limicole, probablement le bécasseau. Dans les autres parlers du Canada, ce mot a le sens générique d'oiseau des rivages (ALEC 1498), quoi qu'il puisse désigner localement, par exemple, les bécasseaux, les pluviers, la bécassine ou la maubèche (ALEC 1499, 1500, 1501, 1502, 1503 ; Naud 1999) ; *ortolan* dénomme l'alouette cornue, *Eremophila alpestris*, en FTN, à Saint-Pierre et Miquelon (Brasseur-Chauveau 1990), comme dans beaucoup de parlers français du Canada (ALEC 1531).

<sup>17</sup> *Fraser* 'effectuer l'acte sexuel' se dit à Terre-Neuve.

## Le discours des plus jeunes

### *Le franco-terre-neuvien : une variété distincte*

D'après l'enquête que j'ai effectuée en septembre 2000 à l'école Sainte-Anne de La Grand-Terre (v. plus haut), les jeunes locuteurs, suivant en cela leurs aînés, considèrent le FTN comme une variété de français distincte. Le tableau 1, issu des réponses à une question fermée, fournit des informations sur leurs représentations et leur sentiment identitaire. « Français d'Acadie », par exemple, est une notion très imprécise – l'acadien de Nouvelle-Écosse, par exemple, ne pouvant pas être assimilé à celui du nord-est du Nouveau-Brunswick, pour prendre les deux extrémités d'un continuum.

19. Le français de Terre-Neuve ressemble beaucoup à celui :			
	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>Je ne sais pas</i>
<i>De France</i>	5	22	14
<i>du Québec</i>	8	18	15
<i>de l'Acadie</i>	14	9	18
<i>de Radio-Canada</i> <sup>18</sup>	8	10	23

Tableau 1. Le FTN et d'autres variétés de français

Seuls, sans doute, la proximité géographique et le sentiment des origines permet aux répondants d'envisager le français parlé au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse comme plus proche du leur. Lorsque je les ai invités à préciser les différences du FTN avec le français parlé au Québec (question 23), ils les ont repérées, dans l'ensemble, comme étant le fait des Franco-Terre-Neuviens<sup>19</sup> :

- Différences d'accent, de prononciations (9 réponses, mais peu de précisions sont données). Exemples :

(52) *A moi la seule différence est l'accent.*

(53) *Les Québécois on une différent axent.*

(54) *Oui comme cœur mais c'est coeur il y a beaucoup d'autre.*

(55) *Oui il y a des différences comme coeur, guitare, chaud<sup>20</sup>, vien ici<sup>21</sup> etc...*

- Différences lexicales (7 réponses). Exemples :

(56) *Il y a des différent mots qui veux dire d'autre chose.*

(57) *Le français de Terre-Neuve est unique. On invente notre propre mot.*

(58) *A Québec les accents se sont plus forts parce que ici on appelle les chenille comme chenille mais à Québec ils l'appelle libillule.*

- Différences dans le débit, le français québécois étant considéré comme plus rapide (10 réponses). Exemples :

(59) *Les français du Québec parles vraiment plus vite que les français de Terre-Neuve.*

<sup>18</sup> Cette possibilité de réponse manquait sans doute de pertinence, les élèves étant très peu exposés aux médias francophones. Elle a donné lieu à un pourcentage élevé de non-réponses, ce qui, *a contrario*, tend à montrer la fiabilité de l'enquête.

<sup>19</sup> Un seul ne « trouve pas vraiment une grande différence » et deux ne donnent pas de commentaires.

<sup>20</sup> Prononcés respectivement [tʃœR], [dʒitar] et [ʃho] en FTN.

<sup>21</sup> [ist] en FTN et en québécois.

(60) *Oui parce que le français du Québec est parler vite et celui de Terre-Neuve à mon dire est parler lentement.*

Enfin, parmi les jugements de valeur tranchés, cinq sont nettement favorables au français du Québec ; en particulier, les répondants font observer que les Québécois n'utilisent pas d'anglicismes.

(61) *Plus élégant.*

(62) *Leur français sont plus avancé, il prononce leur mot plus facilement.*

(63) *Les Québécoise a une vraiment bon accent et nous autre n'a pas.*

(64) *Les Québécois utilisent moins d'anglais que les Terre-Neuviens.*

(65) *Ici a Terre-Neuve ont parle avec les mots que des personne dit qu'on a canger d'anglais, mais les Québécois il parle vraiment bonne français avec même le bonne grammaire.*

D'un autre côté, un seul jeune locuteur se prononce tout aussi catégoriquement en faveur du FTN :

(66) *Oui, ben les gens de Québec parle moins claire avec trop de mots bizarre. Ici à Terre-Neuve nous parlons clairement et c'est amusante parce qu'on est plus ouvert.*

Nous laisserons la conclusion, dans ce domaine, à une élève de 12<sup>e</sup> année, pour qui la meilleure pratique du français au Québec tient à l'« expérience ». Elle ajoute pertinemment, en mettant l'accent sur la situation des Franco-Terre-Neuviens :

(67) *En Québec, les gens étaient né pour parler français. Mais à Terre-Neuve, c'était notre choix.*

#### *Les caractéristiques du FTN*

Dans leurs réponses à la question 15 les jeunes locuteurs du FTN affirment que les « vieux Franco-Terre-Neuviens<sup>22</sup> » ont un accent en français (32 oui 8 non et une seule absence de réponse). Mais on remarque, d'après leurs commentaires, que certains prennent également à leur propre compte ces spécificités. Nous avons cependant enregistré quelques réponses négatives à cette question : elles sont plutôt le fait des garçons que des filles (6 contre 2) et ont été données par les plus jeunes élèves, en 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup>. A l'école Sainte-Anne, la prise de conscience de la spécificité du FTN est générale chez les élèves les plus âgés, ce qui n'est guère étonnant, puisqu'un minimum d'exposition au français de l'école est nécessaire pour former ce jugement.

Outre deux réponses comportant des appréciations rapides (« bon » et « drôle »), les commentaires des répondants portent sur la phonétique, le lexique et le contact anglais/français :

a. Caractéristiques phonétiques :

- L'affrication de [k], notée *tch* ou, le plus souvent, *ch* (avec les exemples fréquents de *cœur* et *quinze* et une fois de *cuiller* et *cuisine*) : 12.

- L'ajout d'un [h] initial : 1.

- La prononciation *saoir*, pour *savoir* : 1.

b. Caractéristiques lexicales : 3 (avec un seul exemple : *chassis*, écrit *chasis*).

c. Commentaires sur les influences réciproques du français et de l'anglais :

- Anglicisation du FTN : 16 réponses évoquent explicitement cet aspect. Exemples :

(68) *Un accent qui à plus d'angle que le français, qui est dans les écoles maintenant.*

(69) *La plupart des vieux Franco-Terre-Neuviens parle demi français, demi anglais.*

<sup>22</sup> C'est-à-dire la génération des grands-parents et arrière-grands-parents des élèves.

(70) *C'est entre leur français et anglais et c'est différente que maintenant.*

(71) *on parle dimi français puis demi anglais et ici on dit fait du goging puis eux ils disent fait de la cours.*

(72) *de temps en temps on utilise des mots français et anglais au même.*

- Francisation de l'anglais parlé par les Franco-Terre-Neuviens : 2 répondants remarquent pertinemment l'ajout d'un [ə] à la finale des mots anglais.

En revanche, les deux tiers des jeunes pensent ne pas avoir eux-mêmes d'accent en français (24 non et 17 oui à la question 17). Deux d'entre eux portent même un jugement nettement favorable sur leur français, sans rapport avec la réalité de leurs performances écrites :

(73) *C'est une accent plus claire et les mot sont dits correctement.*

(74) *Les personne qui savent juste un peu de français parle pas comme nous.*

Quatre élèves ont conscience d'avoir un accent franco-terre-neuvien, comme le montrent les deux citations suivantes. Ceci vient corroborer l'observation que nous avons faite plus haut :

(75) *J'ai un accent français, mais par la prononciation de certains mots, des personnes le trouve évident que je suis terre-neuvienne.*

(76) *on parle avec un gros accent fort.*

Enfin, deux élèves évoquent l'influence possible du standard québécois :

(77) *une mélange des vieux franco-T-Nien et avec le nouveau français du Québec.*

(78) *Moi même j'utilis un accent de Québec quand je parler au téléphone avec un de mais amis.*

Comme je l'ai montré ailleurs (Brasseur, à paraître), il est clair, pour tous ces collégiens, que l'école est le lieu par excellence de diffusion du français écrit. Mais aucun modèle phonétique scolaire ne leur est véritablement proposé, puisque les enseignants proviennent de multiples origines (Franco-Terre-Neuviens, Acadiens, Québécois, Français de France). Leur français oral est composite, ce qui n'est certainement pas sans poser de problèmes de compréhension.

#### *Quelques jugements de valeur*

Les questions 20, 21 et 22 posées aux jeunes locuteurs visaient à cerner la représentation positive ou négative qu'ils avaient des différentes variétés : québécois, français de France, saint-pierrais. Sachant qu'ils ne connaissent bien aucune des variétés en question, il ne s'agit ici que de représentations, largement fondées sur le discours dominant dans la communauté et témoignant du capital de sympathie attribué *a priori* à chacune. Il est clair que le français québécois est l'objet de jugements nettement défavorables. On lui reproche sa « rapidité », trait déjà évoqué dans les questions ouvertes. Les locuteurs sont, en particulier, sensibles à différents phénomènes comme l'assibilation et certaines syncopes, qui provoquent cette impression de débit rapide. Le français de France ne s'impose sans doute qu'en raison de son statut international de « langue-mère », et ce n'est pas de manière significative, même s'il échappe largement au qualificatif « bizarre », attribué au saint-pierrais et québécois.

Ces résultats sont à prendre comme de simples indications mais, pour le québécois, il est intéressant de les rapprocher de ceux qui ont été obtenus avec un groupe d'une vingtaine d'étudiants de première année de master « Didactique du français langue étrangère/seconde et éducation interculturelle » de l'Université d'Avignon, à partir de la même liste de mots : 67 jugements favorables, 37 défavorables (où *campagnard*, *traînant* et *lourd* se dégagent nettement).

	fr. québécois	fr. de France	fr. de St-Pierre
plat	2		
fort	1		
nasillard			1
pointu			3
saccadé			1
rapide	8	4	2
très rapide	1		
bizarre	7	1	6
fermé	2		
lourd		1	
mou		4	
exagéré			1
ridicule			1
froid	1	1	
fatigant	1	2	
laid	1	1	
déplaisant	1		
énervant	1		
<b>Jugements défavorables</b>	<b>26</b>	<b>14</b>	<b>15</b>
chaud	1	1	
sympathique	2	2	
distingué		1	2
joli	3	5	4
doux	1	2	3
élégant	1	1	1
ouvert	2	2	
amusant	2	2	2
chantant			1
romantique	1	1	
ferme		1	
peu marqué	1		
<b>Jugements favorables</b>	<b>14</b>	<b>18</b>	<b>13</b>
<b>Réponses non prises en compte</b>			
typique	2	2	4
marquable		1	1
jaune			1

Tableau 2. Qualificatifs se rapportant à diverses variétés de français

## Conclusion

(79) *Entour ici y en a ène tapée qui peut parler français pis anglais (GT).*

Est-ce à dire que les Franco-Terre-Neuviens se dirigent vers un bilinguisme équilibré ? Je ne pense pas que ce soit le cas actuellement. En effet, le français reste cantonné dans un usage local voire même familial et l'anglais conserve une place de choix, aisément constatable dans

les familles. Le cas de la télévision, qui est un facteur non négligeable d'exposition linguistique, est éloquent : 17 élèves de l'école Sainte-Anne déclaraient ne jamais regarder les émissions françaises, 14 rarement et 9 parfois (au moins 1 fois par mois). Un seul, fils d'enseignant, disait les regarder quotidiennement. Pendant mes enquêtes sur le lexique, au cours desquelles j'ai personnellement visité à maintes reprises une vingtaine de familles francophones, le poste de télévision était très souvent en marche, mais jamais sur un canal francophone, car, tout simplement, les informateurs affirmaient mieux comprendre le vocabulaire abstrait (les « gros mots », selon l'expression locale) en anglais qu'en français.

Les bouleversements entraînés récemment par l'institution de la norme scolaire auprès des jeunes provoquent une nouvelle insécurité chez certains locuteurs de la vieille génération. Cette phrase d'une octogénaire francophone de La Grand-Terre, qu'il ne faut pas considérer comme une simple boutade pourrait servir de conclusion, provisoirement, espérons-le :

(80) *Je sus tournée assez du français, et je voudrais qu'i me parleront tout anglais*  
(GT).

## Bibliographie

- ALEC : DULONG G., BERGERON G., 1980, *Le parler populaire du Québec et de ses régions voisines, Atlas linguistique de l'est du Canada*, Editeur officiel, Québec.
- BARTER G., 1977, *A critically annotated bibliography of works published and unpublished relating to the culture of french Newfoundlanders* (manuscrit inédit), St. John's Newfoundland, Memorial University of Newfoundland.
- BRASSEUR P., CHAUVEAU J.-P., 1990, *Dictionnaire des régionalismes de Saint-Pierre et Miquelon*, Niemeyer, Tübingen.
- BRASSEUR P., 1995, « Quelques aspects de la situation linguistique dans la communauté franco-terre-neuvienne », dans *Etudes canadiennes/Canadian Studies*, 39, pp. 103-117.
- BRASSEUR P., 2001, *Dictionnaire des régionalismes du français de Terre-Neuve*, Niemeyer, Tübingen.
- BRASSEUR P., « Les compétences linguistiques des jeunes locuteurs franco-terre-neuviens », communication au 7<sup>e</sup> Colloque « Français du Canada, français de France » [2003], Lyon, Université Jean-Moulin-Lyon 3, à paraître.
- BUTLER G. R., 1995, *Histoire et traditions orales des Franco-Acadiens de Terre-Neuve*, Septentrion, Sillery (Québec).
- KING R., BUTLER G., 2005, « Les Franco-Terre-Neuviens et le franco-terre-neuvien », dans *Le français en Amérique du Nord : état présent*, A. Valdman, J. Auger et S. Piston-Hatlen (éds.), Presses de l'Université Laval, St-Nicolas (Québec), pp. 169-185.
- MAGORD A., 1995, *Une minorité francophone hors Québec : les Franco-Terre-neuviens*, Niemeyer, Tübingen.
- MAGORD A. (dir.), 2002, *Les Franco-Terre-Neuviens de la péninsule de Port-au-Port*, Université de Moncton.
- NAUD, Ch., 1999, *Dictionnaire des régionalismes du français parlé des îles de la Madeleine*, Vignaud, L'Etang-du-Nord.
- TLF : IMBS P., puis QUEMADA B. dir. (1971-1994), *Trésor de la langue française, Dictionnaire de la langue des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles (1789-1960)*, CNRS/Gallimard, Paris.
- THOMAS G., 1983, *Les deux traditions : Le conte populaire chez les Franco-Terre-neuviens*, Bellarmin, Montréal.
- THOMAS G., 1986, « French family names on the Port-au-Port Peninsula, Newfoundland », dans *Onomastica canadiana*, 68-1, pp. 21-33.



## Annexe : questions à orientation sociolinguistique posées aux élèves de l'école française de La Grand-Terre

15. Les vieux Franco-Terre-Neuviens ont-ils un accent<sup>23</sup> en français ? oui non
16. Si oui, comment est cet accent ?
17. Toi-même, penses-tu avoir un accent en français ? oui non
18. Si oui, comment est cet accent ?
19. Le français de Terre-Neuve ressemble t-il beaucoup à celui :
- |  |     |     |                |
|--|-----|-----|----------------|
| - du Québec  | oui | non | je ne sais pas |
| - de l'Acadie (Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse) |     |     |                |
|  | oui | non | je ne sais pas |
| - de la France                                     | oui | non | je ne sais pas |
| - de Radio-Canada                                  | oui | non | je ne sais pas |

Pour t'aider à répondre aux questions suivantes, voici un choix d'adjectifs :

chantant, ouvert, sourd, saccadé, fermé, campagnard, sonore, vulgaire, distingué, lourd, fluide, plat, élégant, peu marqué, doux, léger, ridicule, fatigant, joli, laid, énervant, mou, ferme, amusant, bizarre, exagéré, typique, froid, pointu, chaud, sympathique, déplaisant, traînant, nasillard, rapide.

Tu peux en citer plusieurs de cette liste. Tu peux aussi en donner d'autres.

20. L'accent québécois est.....
21. L'accent des Français de France est.....
22. L'accent saint-pierrais est.....
23. Y a-t-il des différences entre le français parlé au Québec et celui qui est parlé à Terre-Neuve ? Si oui, lesquelles ?

<sup>23</sup> Ce mot n'était pas compris des élèves et a dû être expliqué.

# GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

**Comité de rédaction :** Mehmet Akinci, Sophie Babault, André Batiana, Claude Caitucoli, Robert Fournier, François Gaudin, Normand Labrie, Philippe Lane, Foued Laroussi, Benoit Leblanc, Fabienne Leconte, Dalila Morsly, Clara Mortamet, Alioune Ndao, Gisèle Prignitz, Richard Sabria, Georges-Elia Sarfati, Bernard Zongo.

**Conseiller scientifique :** Jean-Baptiste Marcellesi.

**Rédacteur en chef :** Claude Caitucoli.

**Comité scientifique :** Claudine Bavoux, Michel Beniamino, Jacqueline Billiez, Philippe Blanchet, Pierre Bouchard, Ahmed Boukous, Louise Dabène, Pierre Dumont, Jean-Michel Eloy, Françoise Gadet, Marie-Christine Hazaël-Massieux, Monica Heller, Caroline Juilliard, Jean-Marie Klinkenberg, Suzanne Lafage (†), Jean Le Du, Jacques Maurais, Marie-Louise Moreau, Robert Nicolai, Lambert Félix Prudent, Ambroise Queffelec, Didier de Robillard, Paul Siblot, Claude Truchot, Daniel Véronique.

**Comité de lecture pour ce numéro :** Alvina Ruprecht, Sinclair Robinson, Catherine Khordoc, Michel Chevrier, Robert Fournier, André Loïsele, Marc Picard, Henri Wittmann, Thomas A. Klingler.

Laboratoire CNRS DYALANG – Université de Rouen  
<http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol>

ISSN : 1769-7425